



REGLES DE DIFFUSION :

En publiant votre annonce dans le site du COS D'AUBERVILLIERS, vous acceptez les conditions suivantes :

L'annonceur

L'annonce engage la responsabilité de l'annonceur.

Nos annonces sont strictement réservées aux agents de la ville. En acceptant les présentes conditions générales de vente et en publiant une annonce dans nos colonnes, vous vous engagez sur l'honneur à ne pas être un professionnel ou une personne extérieure à la ville ni agir directement ou indirectement, pour le compte d'un professionnel ou d'une personne extérieure à la ville. S'il apparaît que ces conditions ne sont pas remplies, nous nous réservons le droit de supprimer votre annonce.

Seule la diffusion d'une annonce proposant la vente de produits originaux est autorisée (appareils électroniques, DVD, CD, jeux vidéo, logiciels informatiques, cartes pour télévision payante, vêtements de marque et accessoires de marque, montres, parfums ...).

Nous vous rappelons que la vente de copie ou de reproduction de toute sorte est considérée par les Tribunaux comme de la contrefaçon qui peut être sanctionnée selon l'article L. 335-2 alinéa 2 du Code de la propriété intellectuelle par trois ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.

L'annonce

Vous garantissez que les renseignements fournis sont exacts et ne sont entachés d'aucune erreur ou omission de caractère trompeur ou malhonnête. Notre responsabilité, en tant qu'Editeur ne pourra être engagée, à quel que titre que ce soit, si les renseignements portés dans l'annonce ou si la qualité de l'annonceur se révèlent inexacts.

Photos

Les photos doivent correspondre au produit présenté dans l'annonce, par soucis de fluidité du site, elles devront peser moins de 500 ko

Droit de refus

Le COS d'Aubervilliers se réserve le droit de refuser toute annonce dont le caractère pourrait être contraire à l'esprit et à la vocation du site.